

PRÉAMBULE CHRONOLOGIQUE - CHAPITRES 1-9

I. Les deux plus illustres branches de la maison Domitia furent celles des Calvinus et des Aenobarbus. Les Aenobarbus reconnaissent pour l'auteur de leur origine et de leur surnom L. Domitius. Comme il revenait un jour de la campagne, il rencontra, dit-on, deux jeunes gens d'une figure céleste, qui lui ordonnèrent d'annoncer au sénat et au peuple une victoire encore incertaine. Voulant lui prouver leur divinité, ils lui touchèrent les joues, et donnèrent à sa barbe, qui était noire, une couleur de jaune cuivré. Cette distinction devint propre à ses descendants, qui eurent presque tous la barbe de cette couleur. Honorés de sept consulats, d'un triomphe, de deux censures, et reçus au nombre des patriciens, ils gardèrent tous le même surnom, et ils ne prirent même jamais d'autres prénoms que ceux de Cnaeus et de Lucius, qu'ils se transmettaient dans un ordre assez remarquable, ces deux noms étant portés par trois membres de suite de cette famille, et alternativement par chacun des membres suivants : ainsi, les trois premiers Aenobarbus furent des Lucius ; les trois suivants, des Cnaeus ; et les autres tour à tour des Lucius et des Cnaeus. Il est à propos d'en faire connaître plusieurs, afin que l'on puisse voir combien Néron dégénéra des vertus de ses ancêtres, et, d'un autre côté, quels vices il tint de chacun d'eux, comme héréditaires et innés.

II. Ainsi, remontant un peu plus haut, je citerai Cn. Domitius, son bisaïeul, qui, furieux de ce que les pontifes avaient élu, pendant son tribunat, un autre citoyen que lui à la place de son père, fit passer de leur collègue au peuple le droit de nommer les prêtres. Ayant vaincu, pendant son consulat, les Allobroges et les Arvernes, il traversa la province où il commandait, monté sur un éléphant et suivi d'une foule de soldats, comme dans la solennité du triomphe. C'est de lui que l'orateur Licinius Crassus a dit « qu'il n'était pas étonnant de lui voir une barbe d'airain, puisqu'il avait un visage de fer et un coeur de plomb ». Son fils, étant préteur, somma Jules César, après son consulat, de répondre devant le sénat au reproche d'avoir agi, dans ses fonctions, contre les auspices et les lois. Consul lui-même, il essaya de lui retirer le commandement des armées de la Gaule ; et, nommé son successeur par le parti de Pompée, il fut pris dans Corfinium, dès le commencement de la guerre civile. Renvoyé libre, il alla encourager par sa présence les Marseillais assiégés ; mais il les abandonna tout à coup, et il périt enfin à la bataille de Pharsale. Il avait de l'arrogance, mais peu de fermeté : quand la situation fut désespérée, il voulut, craignant la mort, se la donner lui-même, et il avala du poison. Il en fut bientôt si épouvanté qu'il le revomit, et il affranchit son médecin, qui, prévoyant ce retour, avait eu soin d'affaiblir la dose. Lorsque Pompée consulta ses lieutenants sur la manière dont il fallait traiter ceux qui resteraient neutres, Domitius fut seul d'avis de les traiter en ennemis.

III. Il laissa un fils qui fut, sans contredit, le meilleur de cette famille. Enveloppé, quoique innocent, dans la condamnation prononcée par la loi Pédia contre les meurtriers de César, il se retira auprès de Cassius et de Brutus, auxquels il était allié. Après la mort de ces deux chefs, il sut conserver et même augmenter la flotte qu'ils lui avaient confiée. Il ne la remit à Marc-Antoine qu'après l'entière défaite de son parti et par un accommodement volontaire, dont on lui sut si bon gré, que, seul de tous ceux qu'avait frappés la même loi, il fut réintégré dans sa patrie et élevé aux plus hautes dignités. Lorsque la guerre civile recommença, il fut un des lieutenants d'Antoine. Ceux qui avaient honte d'obéir à Cléopâtre lui offrirent alors le commandement ; mais se trouvant malade, et n'osant ni accepter ni refuser, il finit par passer du côté d'Auguste. Il mourut peu de jours après, n'emportant pas non plus une réputation intacte ; car Antoine prétendit qu'il ne l'avait abandonné que pour revoir sa maîtresse Servilia Naïs.

IV. De ce Domitius naquit celui qui devait être l'exécuteur testamentaire d'Auguste ; aussi connu, dans sa jeunesse, par son habileté à conduire des chars, que célèbre, dans la suite, par les ornements triomphaux qui lui furent décernés après la guerre de Germanie. Arrogant, prodigue et cruel, il força, n'étant qu'édile, le censeur L. Plancus à se ranger sur son passage ; il fit paraître sur la scène, pendant sa préture et son consulat, des chevaliers romains et des femmes de distinction pour y jouer des mimes ; il donna, dans le Cirque et dans tous les quartiers de la ville, des chasses de bêtes sauvages et des combats de gladiateurs ; et il y déploya tant de barbarie, qu'Auguste, qui lui en avait fait en particulier des reproches inutiles, fut obligé de le réprimander dans un édit.

V. Il eut d'Antonia l'aînée un fils qui devint le père de Néron, et dont la vie fut en tout point abominable. Ayant suivi en Orient le jeune C. César, il tua un affranchi qui refusait de boire autant qu'il l'ordonnait. Exclu, pour ce meurtre, de la société de ses amis, il ne se conduisit pas avec plus de modération. Il écrasa un enfant, sur la voie Appienne, en faisant prendre exprès le galop à ses chevaux. A Rome, il creva un oeil, en plein Forum, à un

chevalier romain, qui discutait avec vivacité contre lui. Il était de si mauvaise foi, qu'il ne payait pas aux courtiers le prix de ce qu'il achetait, et que, dans sa préture, il frustra de leurs récompenses les cochers vainqueurs. Toutefois les railleries de sa soeur, et les plaintes des chefs des différentes factions, le forcèrent de statuer « qu'à l'avenir les prix seraient payés sur-le-champ ». Accusé, vers la fin du règne de Tibère, du crime de lèse-majesté, de plusieurs adultères, et d'inceste avec sa soeur Lépida, il n'échappa à ces dangers qu'à la faveur du changement de règne. Il mourut d'hydropisie à Pyrges, laissant d'Agrippine, fille de Germanicus, un fils, qui fut Néron.

VI. Néron naquit à Antium, neuf mois après la mort de Tibère, le dix-huit des calendes de janvier, au lever du soleil, dont les rayons le touchèrent avant qu'on ne lui eût fait toucher la terre. Parmi beaucoup de conjectures effrayantes qui furent faites à l'instant de sa naissance, on regarda comme un présage la réponse de son père Domitius aux félicitations de ses amis : « D'Agrippine et de moi, dit-il alors, il ne peut naître qu'un monstre fatal au monde ». On remarqua encore, le jour où il reçut son nom, un pronostic aussi malheureux : C. César, pressé par sa soeur de donner à cet enfant le nom qu'il voudrait, et voyant passer Claude, son oncle, lequel adopta plus tard Néron, répondit : « Je lui donne le nom de celui-ci ». Or, il le disait pour se moquer et pour contrarier Agrippine, qui, en effet, s'y opposa, parce que Claude était alors la risée de la cour. A trois ans il perdit son père, et, nommé héritier de ses biens pour un tiers, il n'eut pas même cette part, Caligula, son cohéritier, s'étant emparé de tout. Sa mère ayant ensuite été exilée, il fut réduit pour ainsi dire à l'indigence et élevé chez sa tante Lépida, où ses maîtres furent un danseur et un barbier. Mais, sous le règne de Claude, il rentra dans la fortune de son père, et s'enrichit même de l'héritage de son beau-père Crispus Passiénus. Le crédit de sa mère, rappelée d'exil et rétablie dans ses biens, le fit monter si haut, que le bruit courut que Messaline, femme de Claude, avait voulu le faire étrangler pendant son sommeil, comme un rival dangereux de Britannicus. On ajoutait que les meurtriers s'étaient enfuis pleins d'épouvante, à la vue d'un serpent qui sortit de son lit. Ce qui donna lieu à cette fable, c'est qu'on trouva un jour, auprès de son oreiller, des morceaux de la peau d'un serpent ; et sa mère les lui fit porter quelque temps, dans un bracelet d'or attaché à son bras droit. Dans la suite, il ôta ce bracelet, qui lui rappelait une mémoire importune ; et quand il le demanda dans ses derniers moments, on ne le retrouva pas.

VII. Dès l'âge le plus tendre, il fut, dans les solennités du Cirque, un des acteurs les plus assidus des jeux troyens, et il reçut de nombreux témoignages de la faveur du peuple. Il avait onze ans lorsque Claude l'adopta, et lui donna pour maître Annaeus Sénèque, qui était déjà sénateur. Sénèque rêva, dit-on, la nuit suivante, qu'il avait Caligula pour élève ; et Néron ne tarda pas à vérifier ce songe, par les marques précoces d'un caractère exécrationnel. Son frère Britannicus l'ayant appelé, par habitude, Aenobarbus, après son adoption, il s'efforça de persuader Claude que Britannicus n'était point son fils ; il accabla de son témoignage, devant les tribunaux, sa tante Lépida, pour plaire à Agrippine son accusatrice. Le jour où il alla prendre la toge au Forum, il distribua le *congiaire* au peuple et le *donativum* aux soldats ; puis, ayant commandé aux prétoriens un exercice militaire, il marcha lui-même à leur tête, le bouclier à la main ; enfin, il adressa, dans le sénat, un discours de remerciement à son père adoptif. Il plaida en latin, devant Claude alors consul, pour les habitants de Bologne, et en grec pour les Rhodiens et les Troyens. Investi de la préfecture de Rome pendant les Fêtes latines, et de la juridiction attachée à cette charge, la première qui lui fut confiée, il vit porter, tous les jours, à son tribunal, par les plus célèbres avocats, non les affaires courantes et faciles, comme c'est l'usage durant ces fêtes, mais les plus graves et les plus compliquées, malgré la défense expresse de Claude. Peu de temps après, il épousa Octavie, et donna dans le Cirque, pour le salut de Claude, des jeux et le spectacle d'une chasse.

VIII. Il avait dix-sept ans quand mourut Claude. Dès que cette nouvelle fut rendue publique, il alla trouver les gardes. C'était entre la sixième et la septième heure, le seul moment, dans ce jour malheureux, où il eut été permis de prendre les auspices. Salué *imperator* sur les degrés du palais, il se rendit en litière au camp, rassembla les soldats à la hâte, et fut porté au sénat, d'où il ne sortit que le soir, n'ayant refusé aucun des honneurs excessifs dont on le combla, si ce n'est le titre de *Père de la patrie*, qui ne pouvait convenir à son âge.

IX. Il commença son règne par des démonstrations de piété filiale : il fit à Claude de magnifiques funérailles, prononça son oraison funèbre et le mit au rang des dieux : il rendit les plus grands honneurs à la mémoire de son père Domitius : il abandonna à sa mère une autorité sans bornes. Le premier jour, il donna pour mot d'ordre au tribun qui était de garde : *La meilleure des mères* ; et, dans la suite, on le vit souvent en public avec elle, dans la même litière. Il établit une colonie à Antium, composée de vétérans prétoriens et des plus riches primipilaires, qu'il fit renoncer à leur domicile. Il y construisit aussi un pont d'un travail magnifique.